

COMMUNE DE LAFRANCAISE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 décembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, après convocation faite le 2 décembre 2025, sous la présidence de M. Thierry DELBREIL.

Conseillers en exercice : 23

Présents : 17

Votants : 20

Résultat du vote : Unanimité

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Alain BELLICCHI, Anne ARRESTIER, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Flavie TAVERA, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Procurations : Mme Anne BENAICHE a donné procuration à Mme Colette VERDOUX

Mme Brigitte DELCASSE a donné procuration Mme Flavie TAVERA

Mme Pauline SEILHAN a donné procuration à M. Thierry DELBREIL

Excusés : - **Absents** : Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

M. Alain MALMON a été élu secrétaire.

Délibération n° 15 : Cession parcelles zone activités intercommunale

Dans la cadre de la compétence « Zone d'activités économiques » toutes les parcelles propriétés de la commune de Lafrançaise situées dans ce périmètre doivent automatiquement être cédées à titre gratuit à la Communauté de Communes du Pays de Lafrançaise.

La délibération communale en date du 11 octobre 2018 doit être complétée pour y adjoindre les parcelles suivantes :

Parcelle	Contenance cadastrale	Parcelle	Contenance cadastrale
BM 288	1 761 m ²	ZN 30 (division de la ZN 8)	1 402 m ²
BM 286	231 m ²	ZN 66	801 m ²
BM 449	3 755 m ²	ZN 96	1 905 m ²
BM 214	663 m ²	ZN 83	20 m ²
BM 276	2 165 m ²	ZN 72	108 m ²

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- DE CEDER à titre gratuit les parcelles à la Communauté de Communes du Pays Lafrançaisain dans la cadre de la compétence « Zone d'activités Intercommunale » :

Parcelle	Contenance cadastrale	Parcelle	Contenance cadastrale
BM 288	1 761 m ²	ZN 30 (division de la ZN 8)	1 402 m ²
BM 286	231 m ²	ZN 66	801 m ²
BM 449	3 755 m ²	ZN 96	1 905 m ²
BM 214	663 m ²	ZN 83	20 m ²
BM 276	2 165 m ²	ZN 72	108 m ²

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier et notamment l'acte notarié ;

- PRÉCISE que Maître Sandra POUGET est le notaire de la commune.

Ainsi fait et délibéré le 8 décembre 2025
Et ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme

Le Secrétaire de Séance

Alain MALMON



Délais et voies de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, par voie de courrier ou via l'application informatique télé recours (accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>)